~~[illegible]~~

Le . . février 1755 . . . m. Le Cat lut
à l'academie un parallelle de la methode
avec celle du lithotome caché.

m. De la martinique 1.er chirurgien du Roy
~~assemblés~~ nommés pour commissaires mrs: Le Dran morand guerin
moreau, foubert, andouillé, garengeot, Hevin, Louis,
~~m~~ S.t Thomas, .

on repeta les experiences indiquées par
le memoire de m. Le Cat sur un grand nombre
de cadavres le 23. fevrier, le 1.er mars,
Le 7. ~~Le 8 mars~~
Le 9. ~~du même mois~~ . . . . du même
mois, en presence de m. De la martinique,
des commissaires nommés et de plusieurs
autres chirurgiens lithotomistes.
Le memoire de m. Le Cat fut lu pour
la seconde fois le . . . . . Les faits cités
dans cette pièce furent verifiés. —

D'un examen detaillé et scrupuleux il
resulte que . . . . quoique la methode du
lithotome caché soit bonne à bien des
égards elle expose à des dangers graves dans
certains cas, que celle de m. Le Cat
en recueillant tout ce que la precedente a de bon
sans exposer aux mêmes dangers, ~~et~~ preferable.
l'academie juge qu'elle lui est